



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT**

### **Le Conseil d'État met en place, avec l'aide de l'armée, l'approvisionnement en eau pour les alpages touchés par la sécheresse**

**La Suisse connaît l'été le moins pluvieux depuis près de 100 ans. Afin d'éviter un retour prématuré des troupeaux, et sous la direction de l'État-major cantonal de conduite, une opération d'approvisionnement en eau pour les alpages jurassiens et des Préalpes va démarrer à partir du 6 août.**

Le canton de Vaud compte plus de 1000 alpages et 40'000 têtes de bétail qui estivent. La majorité des alpages dispose de sources ou de citernes suffisantes, ou est reliée au réseau d'eau potable pour affronter des sécheresses de plusieurs semaines. Toutefois, la canicule qui sévit en ce moment sur toute l'Europe, ainsi que les déficits hydriques de ces trois dernières années ont, pour conséquence, que certains alpages, principalement dans les Préalpes et dans le Jura, ne disposent plus que de quelques jours de réserve d'eau pour abreuver leurs troupeaux.

#### Plan ORCA

Le plan ORCA sécheresse et canicule a été déclenché pour les secteurs Préalpes et Jura. Cela permet ainsi de faire appel aux moyens de transport aérien de l'armée. Le plan ORCA doit être déclenché, car il est nécessaire d'avoir recours aux hélicoptères de l'armée pour alimenter les alpages qui ne sont pas accessibles par la route par camion-citerne. Un accord de principe sur les modalités d'engagement de l'armée a été conclu.

#### Bien-être animal

Ces mesures visent le bien-être animal et permettront ainsi d'éviter que du bétail périsse ou que des bêtes soient abattues en raison du manque de fourrage et de l'absence d'eau pour les abreuver. Une descente prématurée du bétail en plaine aurait, comme conséquence, la consommation d'eau sur des réseaux d'eau potable déjà mis à forte contribution, voire, parfois, déjà soumis à restriction, ainsi que la consommation de fourrage pour l'hiver alors que la sécheresse a déjà diminué les récoltes de manière importante.

## Les leçons de 2015

L'opération qui va démarrer sera, sauf modification des conditions météorologiques, plus restreinte que celle organisée en 2015. En effet, un certain nombre d'alpages ont pris des mesures telles que la construction de bassins de rétention, l'amélioration des captages, ou l'agrandissement des dispositifs permettant de récolter l'eau de pluie. L'eau sera prélevée exclusivement dans les lacs suisses pour ne pas reproduire l'incident du lac des Rousses en France. En cas de nécessité et tout comme en 2015, l'État-major cantonal de conduite fera appel aux transporteurs privés pour l'approvisionnement des chalets accessibles par route.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 août 2018

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite  
DADN, Frédéric Brand, directeur de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières,  
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires